

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D135

Séance du 28 janvier 2010 - Convocation du 21 janvier 2010

Compte rendu affiché le 5 février 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents** :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUDE, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

**Absents représentés**

Mme LEBAHAR par Mme GLATARD, Mme SORREL-DUNAND par Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY par M. RODRIGUEZ, Mme BROSSARD par Mlle COIN, M. BUFFARD par M. RACHAS, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUDE.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	29
Exprimés	29

**Objet : Subvention d'investissement : Crèche Les Petits Gones**

Des travaux d'aménagement de la cour de la Crèche des Petits Gones ont été réalisés.

La Commune a été sollicitée pour apporter une subvention d'équipement sur ces travaux d'un montant de 4 000.00 €.

Il est proposé de verser cette subvention à la Crèche.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- **APPROUVE le versement d'une subvention d'équipement à la Crèche des Petits Gones pour un montant de 4 000 €,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget communal, article 2042,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 28 janvier 2010  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/02/2010
- Publication ou affichage le 01/02/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1<sup>er</sup> février 2010

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.